

# ED 138 - Impression des thèses

## IMPRESSION DES THÈSES

L'arrêté du 25 mai 2016 (article 24) prévoit que l'impression des exemplaires des thèses de doctorat destinés aux membres du jury est assurée par l'université à partir d'un support numérique (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032587086>).

Pour répondre à cette obligation, l'université Paris Nanterre a passé un marché auprès d'une société de reprographie et le service des études doctorales a établi la procédure suivante :

- Le doctorant envoie par mail, au moment du dépôt de sa thèse, la version définitive de son travail au format PDF accompagné du document « [impression de thèse de doctorat](#) » à la gestionnaire financière de son ED ;
- La gestionnaire financière concernée envoie le fichier PDF au prestataire ;
- Après reprographie, les exemplaires sont livrés à l'université ;
- La gestionnaire financière informe, par mail, le doctorant que les exemplaires sont à sa disposition ;
- Le doctorant vient retirer les exemplaires et les envoie aux membres du jury.

Le nombre d'exemplaires imprimés correspond au nombre de membres du jury + un.

Nous vous demandons de respecter cette procédure et vous informons que :

- La thèse imprimée sera le reflet du fichier PDF que vous nous aurez envoyé. Nous vous recommandons donc d'être très attentif à la mise en page ;
- Aucune correction ne pourra avoir lieu après l'envoi du fichier PDF ;
- Aucune impression supplémentaire ne sera faite après la soutenance ;
- Aucune thèse imprimée par un autre moyen ne pourra donner lieu à remboursement ;

**Pour tout renseignement vous pouvez contacter la gestionnaire financière de votre école doctorale : Mme [Jasmine DEBOIS](mailto:jdebois@parisnanterre.fr)** (jdebois@parisnanterre.fr)

- [GUIDE PRATIQUE POUR L'IMPRESSION DES THESES](#)

Mis à jour le 18 octobre 2018

### ▶ A télécharger

[GUIDE PRATIQUE POUR L'IMPRESSION DES THESES](#)

### ▶ Organisation administrative

ur :  
[MARX](#)

naire administratif :

JULIEN

[@liste.parisnanterre.fr](mailto:julien@liste.parisnanterre.fr)

REMOND, bureau 306A

70.71

s d'ouverture au public :

12h30 et de 13h30 à 17h

le mercredi après-midi à partir de 13h



Le secrétariat de l'ED 138 sera fermé du 29 juillet au 27 août 2019.

## ▶ Représentants des doctorants de l'Ecole Doctorale 138

**Yvan Amandio** - EA 3931, Centre de recherches en littérature et poésie comparées (LIPO)

**Monica Battisti** - EA 369, Études romanes

**Roberto Lapia** - EA 369, Études romane

**Yrily Rouanet** - EA 3931, Centre de recherches en littérature et poésie comparées (LIPO)

**Marine Champetier de Ribes** -EA1586, Centre des Sciences des Littératures en langue Française (CSLF)

mail des représentants des doctorants :  
[doctorants.ed138@gmail.com](mailto:doctorants.ed138@gmail.com)

## ▶ Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale LLS](#)

[terre.fr/ed-138-impression-des-theses-800449.kjsp?RH=1509004161633](http://terre.fr/ed-138-impression-des-theses-800449.kjsp?RH=1509004161633)